

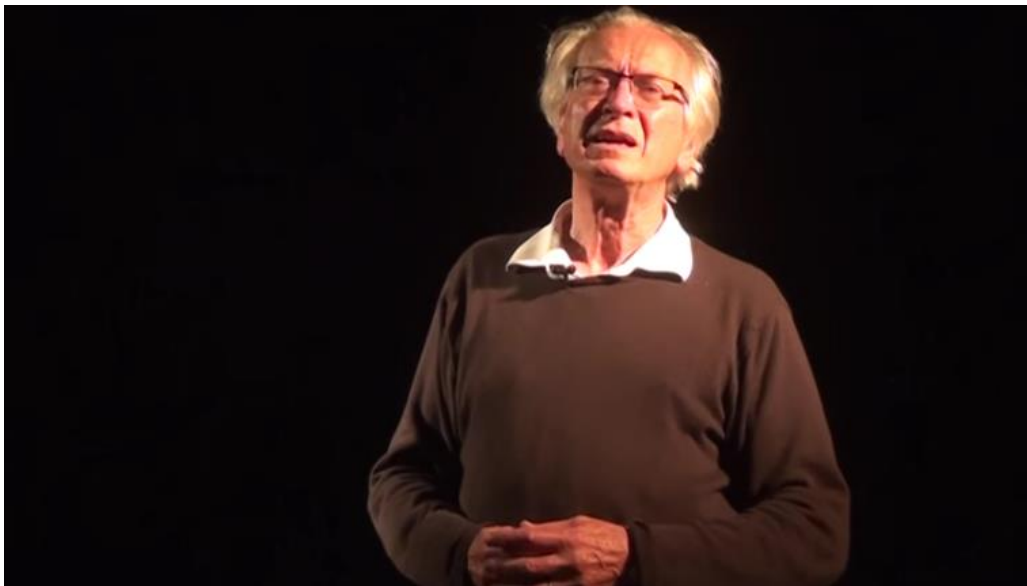
CONTRETEMPS

REVUE DE CRITIQUE COMMUNISTE

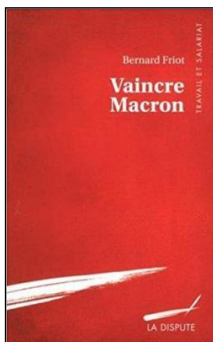
Bernard Friot ou la stratégie de l'incantation

Michel Husson, *ContreTemps*, 17 janvier 2018

Le projet de « salaire à vie » de Bernard Friot peut aujourd'hui apparaître à certains comme le nec plus ultra du radicalisme. En réalité, il ne saurait dépasser le stade de l'incantation, non seulement parce que ce projet est incomplet, mais surtout parce qu'il est intrinsèquement dépourvu de toute stratégie de transformation sociale.



Une histoire de déjà-là



Près de la moitié du dernier livre de Bernard Friot, *Vaincre Macron*¹, est consacrée à un récit qui lui permet d'inscrire son projet dans la continuité de la « révolution communiste du travail » opérée par les fondateurs de la Sécurité sociale². Il faut s'appuyer sur cet existant, ce « déjà-là » anticapitaliste, qui a été en partie vidé de son contenu par les contre-réformes successives. Le salaire à vie existerait déjà pour les fonctionnaires, pour les retraités et même pour un certain nombre de salariés qualifiés de l'industrie. Il suffirait d'étendre cette logique et de renouer ainsi avec la dynamique initiale.

Mais cette lecture, où l'oeuvre des ministres communistes est longuement soulignée, est difficilement généralisable à d'autres pays voisins qui disposent eux aussi d'un Etat social, par ailleurs grignoté par les « réformes » comme en France. C'est souvent à l'initiative des sociaux-démocrates que les systèmes de protection sociale ont été mis en place et, horreur, certains sont financés par l'impôt plutôt que par la cotisation vertueuse. Il est

¹ Bernard Friot, *Vaincre Macron*, La Dispute, 2017.

² Pour une critique de ce récit, voir Jean-Claude Mamet, « [Autour du dernier livre de Bernard Friot : Vaincre Macron](#) », *Entre les lignes entre les mots*, 24 décembre 2017.

difficile d'en faire des implants anti-capitalistes plutôt que les produits d'un compromis entre capital et travail, sous la pression des luttes sociales, dans une conjoncture historique sans doute révolue. Mais cette lecture a une fonction : elle sert à fonder l'idée que le passage au modèle de société que promeut Friot pourrait se faire par simple extension du « déjà là », moyennant une prise de conscience des travailleurs. La mise en avant des spécificités de l'histoire sociale de la France conduit à une absence de toute réflexion sur la situation dans les autres pays européens : le projet de Friot reste contenu dans les frontières nationales.

La fable des retraités créateurs de richesse

Dans son livre *L'enjeu des retraites*, publié en 2010, Friot explique que le doublement du PIB d'ici à 2040 permettra de financer facilement les pensions, malgré l'augmentation prévisible du nombre de retraités. Il reprend le même argumentaire trois ans plus tard : « On oublie toujours, quand on raisonne sur l'avenir des retraites, que le PIB progresse d'environ 1,6 % par an en volume, et donc qu'il double, à monnaie constante, en 40 ans. C'est pourquoi nous avons pu multiplier par 4,5 les dépenses de pensions depuis 1960 tout en doublant presque le revenu disponible pour les actifs ou l'investissement. Nous pourrions évidemment plus que tripler les dépenses de pensions d'ici 2040 sans que cela empêche le reste du PIB d'être multiplié par 1,8³ ».

Quelques années plus tard, dans sa réponse à une chronique où Jean Gadrey lui reprochait de tout attendre de la croissance⁴, Friot proteste en affirmant que cette critique repose sur une « totale méprise ». Il se serait borné à prendre au mot les projections du COR (Conseil d'orientation des retraites) « pour dire qu'il sera plus facile de consacrer aux retraites 18 % d'un PIB de 4000 milliards d'euros qu'il ne l'est aujourd'hui d'y consacrer 13 % d'un PIB de 2000 ».



La réalité est que Friot est passé d'une position à une autre. La première consistait à rappeler une évidence : « Nous finançons les pensions par un partage immédiat de la valeur ajoutée (une fraction de celle-ci, à hauteur de 25% du salaire brut, va à une cotisation sociale immédiatement transformée en pensions) ». La seconde constitue la découverte théorique de Friot : « Ce sont les retraités qui produisent les biens et services correspondant à la valeur attribuée à leur travail à travers leur salaire continué : leur pension n'est pas prise sur la valeur attribuée au travail des actifs ».

Il devrait être clair que ces deux assertions sont contradictoires : la première dit que les pensions sont une fraction du PIB qui est immédiatement transmise aux retraités ; la seconde affirme que les pensions ne sont pas « prises » sur la valeur créée par les actifs. Et pourtant ces deux propositions figurent dans un même entretien⁵ où Friot exposait les principales thèses de son livre.

³ Bernard Friot, « [Financement des retraites : l'enjeu des cotisations patronales](#) », *Autisme-economie.org*, 16 mai 2003.

⁴ Jean Gadrey, « [Retraites : les curieuses thèses de Bernard Friot](#) » (1), 28 août 2013 ; Bernard Friot, « [Premier commentaire](#) », 30 août 2013.

⁵ Bernard Friot, « [La retraite ? un salaire continué](#) », *Alternative libertaire*, mai 2010.

Friot a ainsi poussé jusqu'à l'absurde⁶ son programme de recherche sur la cotisation parce qu'il en avait besoin pour construire son concept de salaire à vie. Cette dérive « théoricienne » le conduit finalement à abjurer son analyse initiale pour se rabattre sur la théorie de la pension comme rémunération de l'activité du retraité : « la monnaie distribuée aux retraités correspond non pas à une part de la richesse créée par les actifs, mais à la richesse créée par les retraités eux-mêmes⁷ ». Même Jean-Marie Harribey qui insiste par ailleurs sur la création de valeur par les fonctionnaires ne peut suivre Friot sur ce terrain⁸.

Un modèle de socialisme inachevé

Bernard Friot renoue avec le débat sur les « modèles de socialisme » dont il faut bien reconnaître qu'il a perdu de son actualité et qu'il est au point mort depuis au moins deux décennies. C'est assurément à mettre à son crédit mais Friot ne fait aucune référence aux débats passés sur ce sujet⁹ et présente un projet incomplet, voire incohérent.

Friot se borne souvent à construire un lexique spécifique pour désigner des notions déjà largement travaillées. Il parle par exemple de propriété « lucrative » au lieu de propriété privée des moyens de production. De telles élégances de langage ne changent rien au concept mais permettent de poser Friot en innovateur théorique. Friot utilise une notion de « valeur économique » censé prolonger l'appareil théorique marxiste sans rien lui apporter sinon un certain obscurcissement¹⁰. Il parle de « convention capitaliste du travail » plutôt que de rapports capitalistes de production. La « cotisation investissement » ne fait que recycler la vieille idée de « fonds d'accumulation » qui est un enjeu important des débats ignorés par Friot.

Cette dernière remarque conduit à une deuxième critique qui va plus au fond : le modèle de Friot ne dit rien de l'articulation entre plan et marché ou plutôt entre la socialisation de l'investissement et les décisions individuelles des entreprises. Friot se borne à couper la poire en deux : « on peut envisager que les entreprises conservent 15 % de leur valeur ajoutée pour de l'autofinancement et qu'une cotisation progressivement portée à 15 % aille à des caisses d'investissement¹¹ ». Friot pense-t-il réellement que cette règle - qui évoque irrésistiblement Saint-Martin coupant son manteau en deux pour le partager - répond à la question-clé de la socialisation de l'investissement ? Quel est le moyen de rendre compatible les choix de la société avec la moitié du profit qui reste à la disposition des entreprises ? Comment éviter l'« égoïsme d'entreprise ? Et quid de l'autogestion ?



⁶ L'auteur de ces lignes (un retraité) crée assurément une richesse considérable en écrivant cet article, mais en serait-il de même s'il se consacrait à l'audition de l'intégrale des Chaussettes noires ?

⁷ Bernard Friot, *L'enjeu des retraites*, La Dispute, 2010.

⁸ Jean-Marie Harribey, « [Les retraités créent-ils la valeur monétaire qu'ils perçoivent ?](#) », *Revue française de socio-économie*, n° 6, 2010. Voir aussi Henri Sterdyniak, « [A propos de Bernard Friot, quelques remarques](#) », blog Mediapart, 3 juin 2016 ; Pierre Khalfa, « [Des théorisations fragiles aux implications politiques hasardeuses](#) », *Les Possibles* n° 11, automne 2016.

⁹ Voir par exemple : Thomas Coutrot, « [Socialisme, marchés, autogestion : un état du débat](#) », séminaire Matisse "Hétérodoxies", 18 Octobre 2002, et les textes réunis sur le site du défunt "[Groupe d'études un socialisme pour demain](#)".

¹⁰ Alain Bihr, « [Universaliser le salaire ou supprimer le salariat ?](#) », *A l'encontre*, 13 juin 2013.

¹¹ Bernard Friot, « [La cotisation, levier d'émancipation](#) » *Monde diplomatique*, février 2012.

Dans les débats sur les modèles de socialisme, une autre question-clé porte sur le calcul économique et en particulier sur la formation des prix. Dans une économie planifiée, il peut s'agir de « quasi-prix », de « pseudo-prix », de « prix administrés », ou encore d'« évaluations objectivement déterminées », pour reprendre le terme de Kantorovitch. Quel que soit le nom qu'on leur donne, leur fonction est de permettre un calcul économique qui prennent en compte les priorités de la société qui sont déterminées autrement que selon des mécanismes de marché. Du coup la distorsion par rapport aux prix de marché est l'instrument des choix politiques.

Sur ce point, la proposition de Friot est pour le moins déroutante : « on pourrait décider que tout prix soit la multiplication par 1,25 du prix des consommations intermédiaires¹² ». Ce « on pourrait décider » souligne les imprécisions du modèle. Pourquoi 25 % ? Mais surtout comment sont fixés les prix des consommations intermédiaires, autrement dit le prix des marchandises achetées par une entreprise à d'autres ? Cette bourde montre que Friot n'a pas travaillé des questions qui ont pourtant occupé les théoriciens du socialisme depuis Marx et Engels. Plus grave, peut-être, elle révèle en creux l'absolue indifférence de Friot à la question écologique.

Beaucoup d'autres questions restent sans réponse dans la construction de Friot, et notamment l'insertion dans l'économie mondiale. Sur ce point pourtant crucial et actuel pour tout projet de transformation sociale, Friot botte en touche : « Bien des questions demeurent, dont celle de l'exportation d'une telle organisation économique dans d'autres pays, ainsi que de sa compatibilité avec le libre-échange et les contraintes européennes¹³ ». Le document du réseau salariat est encore plus évasif : « Concernant les échanges purement marchands, ils continueraient à se faire comme aujourd'hui au "prix du marché", avec les mêmes conséquences ou risques en termes de balance commerciale¹⁴ ».

Enfin le droit à l'emploi n'est pas affirmé, et Friot, même s'il récuse un tel rapprochement, se heurte aux mêmes objections que les projets de revenu universel : et si un grand nombre de personnes décide de ne rien faire du tout ? A cette question qui lui est posée dans un entretien excellemment mené¹⁵, Friot répond : « les personnes qui décident de ne rien faire, moi je n'y crois pas. Parce que notre humanisation dépend de notre contribution à la production de valeur économique ». Mais c'est vrai aussi dans la société d'aujourd'hui, avec ses 10% de chômeurs, et cette réponse est contradictoire avec l'idée que le salaire à vie rémunère une activité autovalidée (comme celle des retraités).

L'interrogation doit donc aller plus loin : y aura-t-il des emplois pour tout le monde et comment se réalisera la correspondance entre postes de travail et candidats à l'emploi ? Il y a là un des éléments les plus problématiques de tous les projets de société post-capitaliste. Friot répond ainsi : « Soit vous voulez monter une boîte et on vous dit "eh bien écoutez non, cela existe déjà, on ne subventionne pas", soit vous entrez dans une entreprise et là ça n'est pas vous qui allez décider tout seul de ce que vous allez faire, vous entrez dans un collectif qui va partager les tâches avec vous. Donc vous allez toujours vous inscrire dans des besoins exprimés par la société. Et s'il y avait pénurie sur des

¹² Bernard Friot, *Emanciper le travail*, La dispute, 2014.

¹³ Bernard Friot, « [En finir avec les luttes défensives](#) » *Le Monde diplomatique*, novembre 2017.

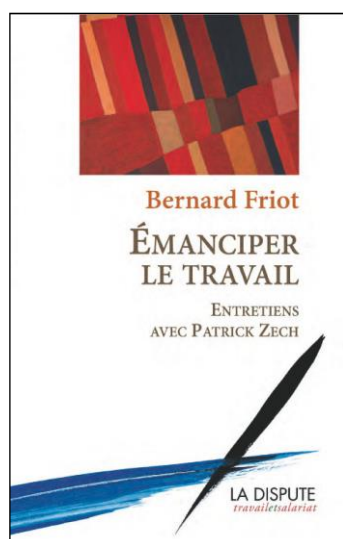
¹⁴ Réseau salariat, *Caisses d'investissement et monnaie*, août 2016.

¹⁵ Bernard Friot, « [Nous pouvons organiser nous-mêmes le travail, sans employeurs, ni prêteurs](#) » *Le Comptoir*, 6 octobre 2017. Propos recueillis par Luc Toupense.

tâches de nuit par exemple, qui seraient indispensables dans des industries de process ou dans les hôpitaux, on pourvoirait ces postes en assurant une promotion plus rapide de ceux qui les accepteraient pour un temps limité ». Cette réponse est insatisfaisante parce qu'on ne sait pas qui décide aux différentes étapes décrites par Friot. Qui par exemple jouerait le rôle d'une sorte de « marché du travail » permettant d'attirer des salariés par la perspective d'une promotion plus rapide, par ailleurs contradictoire avec le principe d'un salaire uniquement lié à la qualification ?

L'incantation comme stratégie

Comment articuler les luttes sociales actuelles avec le projet fondé sur le « salaire à vie » ? C'est là que Friot dérape en raison de ce que l'on pourrait appeler la compacité de son projet qui le conduit à des formules provocatrices comme celle-ci : « Se battre pour l'emploi, c'est se tirer une balle dans le pied¹⁶ ». La lutte pour un meilleur partage de la valeur équivaut pour lui à « éviter la lutte de classes » alors qu'il faudrait « changer la valeur ». Bref, Friot dénonce tous les axes actuels de mobilisation sociale comme autant de « conduites d'évitement » parce qu'ils ont le tort de ne pas reprendre son projet. C'est ce que montre ce passage assez hallucinant qui mérite d'être cité *in extenso* :



« Parmi les conduites d'évitement, je viens d'évoquer la revendication d'un meilleur partage de la valeur, mais il y en a bien d'autres qui vont faire l'objet de cet entretien. Si on n'assume pas le conflit sur la valeur, on se bat non pas pour la suppression du marché du travail, mais pour le plein emploi. Non pas pour la fonction publique, mais pour le service public. Non pas pour le salaire à vie et la copropriété d'usage des entreprises, mais pour le revenu de base, la sécurité emploi-formation ou l'allocation d'autonomie pour la jeunesse. Non pas pour une autre mesure de la valeur que le temps de travail et le refus de la productivité capitaliste, mais pour la réduction du temps de travail. Non pas pour la suppression du crédit par cotisation économique subventionnant l'investissement, mais pour un pôle public bancaire, pour un financement des emprunts publics par la Banque centrale. Non pas pour une

généralisation de la cotisation à tout le PIB, mais pour une révolution fiscale. Non pas pour une pratique salariale de la valeur, mais pour la suppression du travail et de la monnaie dans une illusoire société de l'activité vouée à la seule valeur d'usage. Non pas pour la révolution tout court, mais pour la révolution informationnelle. Non pas pour l'émancipation du travail de la folie capitaliste, mais pour un développement durable. Face à la détermination offensive de la classe dirigeante depuis quarante ans, toutes ces conduites d'évitement sont autant d'erreurs stratégiques qui mènent le mouvement populaire à la défaite¹⁷ ».

Dans *Vaincre Macron*, Friot enfonce le clou en décrétant que « travailler moins pour travailler tous est un mot d'ordre réactionnaire qui naturalise la pratique capitaliste du travail et sa réduction aux seules activités valorisant le capital ». Et il va encore plus loin quand il écrit que ce serait « admettre que le travail est par nature en quantité limitée, et

¹⁶ Bernard Friot, *Emanciper le travail*, La dispute, 2014, pp.105-106.

¹⁷ Bernard Friot, *idem*, pp.100-101.

qu'il ne faut pas trop d'étrangers pour le partager ». Il reprend ainsi à son compte l'amalgame (injurieux et ignorant) du prix « Nobel » Jean Tirole : « paradoxalement, l'hypothèse sous-jacente à la fixité de l'emploi et donc à la politique de réduction du temps de travail afin de permettre un partage de l'emploi est la même que celle qui soutient le discours des partis d'extrême droite quand ils soutiennent que les immigrants "prendraient" le travail des résidents nationaux au motif que cet emploi serait en quantité fixe¹⁸ ».

Bref, militer pour la réduction du temps de travail, défendre les services publics, etc. sont autant d'« erreurs stratégiques ». Au-delà des règlements de compte avec les économistes du PCF (sécurité emploi formation, révolution informationnelle) ces insultes adressées aux revendications et aux luttes réellement existantes fonctionnent comme une injonction : soit vous basculez intégralement et immédiatement dans mon système, soit vous êtes condamnés à la défaite.

Plus récemment, Friot s'est prêté pour *L'Humanité* à un exercice programmatique *a priori* plus immédiat. Voilà ce qu'il propose et qui mérite aussi d'être cité longuement : « J'évoque à la suite de la CGT le maintien du salaire entre deux emplois jusqu'à ce qu'on retrouve un emploi à salaire au moins égal ou la titularisation de tous les agents contractuels des services publics. J'évoque aussi l'abaissement de l'âge de la retraite à 50 ans à 100 % du salaire net des six meilleurs mois, et cela indépendamment de la durée de cotisation (ces travailleurs ainsi payés par la caisse de retraite pouvant mettre leur savoir-faire au service d'entreprises marchandes, propriété de leurs salariés), le paiement par l'Unedic pendant trois ans des salaires des salariés reprenant leur entreprise en Scop, l'attribution aux 10 cohortes suivant la majorité (les 18-27 ans) du premier niveau de qualification et donc de salaire à vie (par exemple, 1500 euros par mois). Amorcer ainsi la pompe de la généralisation du salaire suppose que les entreprises versent à la caisse des salaires (l'Unedic, transformée et gérée par les seuls travailleurs) une cotisation nouvelle de l'ordre de 15 % de leur valeur ajoutée, étant entendu qu'elles n'auraient plus à payer, elles, les travailleurs payés par la caisse. Cette cotisation nouvelle serait compensée en totalité par le non-versement de dividendes et le non-remboursement de dettes contractées pour investir dans l'outil de travail : les dettes privées pour financer l'investissement sont aussi illégitimes que la dette publique, et les dividendes doivent disparaître¹⁹ ».

Evidemment, ça décoiffe ! Friot pense pourtant qu'il ne fait que prolonger les implications du « déjà-là » hérité de l'action des ministres communistes dans l'immédiat après-guerre . Mais un tel programme équivaut à socialiser une grande partie de l'économie : le système financier d'abord puisqu'on annule toutes les actions (plus de dividendes) et une bonne partie de l'actif des banques (plus de dettes), les entreprises ensuite, avec 15 % de leur valeur ajoutée qui passent à l'Unedic, sans parler de l'augmentation de cotisation pour financer la retraite à 50 ans à 100 % du salaire net. Cette surenchère ne peut convaincre qu'une frange de disciples et elle ne dessine pas une trajectoire crédible de transformation sociale.

¹⁸ Jean Tirole, [Economie du bien commun](#), 2016. Pour une critique, voir Michel Husson, « [Les anti-RTT : arrogance et gros sabots](#) », *Alternatives économiques*, 25 mai 2016.

¹⁹ Bernard Friot, « [Le salaire universel, droit politique](#) », *L'Humanité*, 20 Juin 2016.

La démarche de Friot est en réalité un obstacle à l'élaboration d'un projet alternatif doté d'une logique de transition ou de bifurcation vers un autre modèle. Une bonne partie de son activité (ainsi que celle de ses disciples du Réseau salariat) consiste d'ailleurs à déconsidérer - voire insulter comme on l'a vu - tout projet qui n'a pas le salaire à vie comme objectif.

En appelant à se projeter dans un futur indistinct, Friot ignore toute mesure d'urgence comme l'augmentation du salaire minimum et des minima sociaux. Il s'oppose violemment à la réduction de la durée de travail comme instrument de lutte contre le chômage au profit d'une « autre mesure de la valeur que le temps de travail et le refus de la productivité capitaliste » ce qui n'a rien à voir, à moins d'assimiler de manière malhonnête le projet de travailler tou(te)s pour travailler moins avec l'intensification capitaliste du travail.

En faisant miroiter un salaire à vie le projet de Friot contourne toute élaboration d'une version radicale de la sécurité sociale professionnelle²⁰. La renonciation ou en tout cas l'absence de priorité accordée au plein emploi empêche d'envisager une logique d'Etat « employeur en dernier ressort ». Quant à la nécessité de faire face au défi climatique, elle est totalement absente du modèle .

L'unique chemin

Dans le dernier chapitre de *Vaincre Macron*, Bernard Friot propose de « poursuivre le geste de création du régime général en 1946 » et rappelle sans rien y ajouter les grandes lignes de son programme. Le livre se termine par cette interrogation légitime : « Que répondre au lecteur qui trouve le projet enthousiasmant et le chemin impossible ? ». La réponse de Friot est que « le projet est le chemin » et que c'est le seul : « l'alternative communiste ne viendra que par l'alternative communiste, et l'affermissement des prémices de cette alternative est l'unique chemin ».

Cette idée d'un chemin unique en dit long sur la fermeture du système-Friot. Le salariat est confronté à un choix binaire : soit se rallier à son programme, par exemple en refusant « le remboursement des dettes d'investissement et le versement des dividendes », en organisant « la hausse des cotisations et [la création] des caisses d'investissement », soit, encore une fois, se condamner à de nouvelles défaites. Bref, c'est tout ou rien : « tout attermoisement dans la poursuite du *déjà-là* laisse du champ à la bourgeoisie et désarme le salariat ».

Cette stupéfiante prétention à tracer « l'unique chemin » dans un vide stratégique abyssal conduit à reprendre en conclusion ce commentaire sévère de Mateo Alaluf : « En ce qui concerne l'engagement politique, un tel système théorique désincarné se traduit par des pratiques sectaires. Le droit politique au salaire, revendiqué par ses disciples, ne revêt en conséquence qu'une portée incantatoire²¹ ».

²⁰ Laurent Garrouste, Michel Husson, Claude Jacquin, Henri Wilno, [Supprimer les licenciements](#), Syllepse, 2006.

²¹ Mateo Alaluf, « [La solidarité est-elle contre révolutionnaire ?](#) », *Ensemble !* n°88, septembre 2015.